

Une vision partagée pour le territoire

Lorient Agglomération s'apprête à lancer la phase de concertation de son **Projet de Territoire**. Élément fondateur du mandat communautaire, il sera co-construit avec les élus des 25 communes membres, les forces-vives locales et les habitants pour fixer le cap de l'ensemble des actions publiques pour les 10 années à venir.

Dans un contexte de crise sanitaire économique et environnementale inédite, la dimension territoriale de l'action publique apparaît essentielle. La nécessité de se projeter dans l'avenir n'ayant jamais été aussi forte, Lorient Agglomération a fait le choix de se doter d'un **Projet de Territoire pour renforcer son attractivité économique et touristique, source d'emplois tout en préservant l'environnement.**

Porteur d'une véritable ambition politique, le **Projet de Territoire** de Lorient Agglomération constituera le document de prospective et de stratégie pour le développement local. Il constituera un repère, un fil conducteur, dans un environnement instable et anticipera les grandes transformations à venir. A ce titre, il sera la feuille de route de Lorient pour les 10 prochaines années.

Le projet de territoire de Lorient Agglomération prévoit la mise en œuvre d'un vaste dialogue citoyen avec la population, les élus et l'ensemble des acteurs locaux concernés, permettant la co-construction d'un plan d'actions autour de 5 axes majeurs :

- **Axe 1 : Bien vivre**
 - Œuvrer pour un aménagement équilibré soucieux de la santé, de l'alimentation et de la préservation de l'environnement ; favoriser l'ensemble des mobilités ; poursuivre une politique d'habitat ambitieuse...
- **Axe 2 : Attirer**
 - Optimiser le potentiel d'attractivité de Lorient Agglomération, à l'instar de territoires métropolitains voisins comme Rennes ou Brest ; promouvoir l'image d'un territoire singulier, fort de sa maritimité et sa ruralité ; développer une économie spatialement équilibrée, innovante et dynamique...
- **Axe 3 : Transformer**
 - Préserver l'environnement et la biodiversité locale ; impulser des démarches propices au développement des économies verte et bleue...
- **Axe 4 : Equilibrer**
 - Se doter de compétences nouvelles, par exemple en matière culturelle, sportive et de loisirs en complément des politiques conduites par les communes ; renforcer les réseaux interconnectés et garantir un accès au numérique...
- **Axe 5 : Coopérer**
 - ⊖ Favoriser les coopérations avec les territoires frontaliers comme la Communauté de communes de Blavet Bellevue Océan ou Quimperlé communauté pour que l'arc « Bretagne Sud » offre ses meilleurs atouts...

Une émission en ligne pour le lancement officiel de la démarche

Un support original réalisé par la société lorientaise Lyo production a été produit pour marquer le lancement de l'élaboration du **Projet de territoire**. Ainsi, une émission réunissant différents « talents » du territoire autour de Fabrice Loher, Président de Lorient Agglomération et de Marc Boutruche, Vice-président en charge du projet de territoire, a été enregistrée dans les conditions du direct à Hydrophone. Elle permet de mieux comprendre l'ambition et les enjeux du **Projet de Territoire** et d'initier les premiers échanges.

L'émission est disponible dès aujourd'hui sur la chaîne You Tube de Lorient Agglomération. Voici le lien pour y accéder : <https://www.youtube.com/watch?v=hrWHhmTQeA>

Espace web dédié au **Projet de territoire** : <https://www.lorient-agglo.bzh/mon-territoire>

Contact presse Lorient Agglomération :

[En l'absence de Myriam Breton-Robin] Gaëlle LE TROADEC 06.19.09.64.30 gletroadec@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>



Calendrier prévisionnel de mise en œuvre en 2021

Mise en place des outils méthodologiques : décembre-février

Appels à contributions : février

Production des contributions : mars-avril

Synthèse des contributions : mai

Restitution « Diagnostic, enjeux et objectifs partagés » : juin 2021

Mise au point du document final : été

Validation et présentation officielle en Conseil communautaire : septembre-octobre